

**FO SIGNE LE NOUVEAU CONTRAT DE FILIÈRE
SUR LES « NOUVEAUX SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES »**



Le 4 novembre a eu lieu à Bercy la signature du nouveau contrat de filière sur les Nouveaux Systèmes Énergétiques.

Cette filière rassemble les industriels de la transition énergétique dans plusieurs domaines majeurs : énergies renouvelables, hydrogène bas carbone et renouvelable, efficacité énergétique, réseaux et stockages énergétiques.

Elle emploie 210 000 salariés et représente 41 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Les Comités Stratégiques de filière sont des émanations de la CNI (Conférence Nationale de l'Industrie) qui réunit État, industriels et organisations syndicales.

Ce Comité de filière s'inscrit dans une volonté de développer l'emploi dans ces industries tout en limitant l'empreinte carbone de notre pays.

Pour le contrat 2021-2023, de nombreux projets seront à développer : l'hydrogène décarboné, le biogaz, des projets de captage et de stockage de CO₂, de décarbonation de l'industrie française, performance énergétique des bâtiments, batteries, éolien en mer... Il accorde également une place plus importante aux réseaux qu'ils soient de gaz ou d'électricité.

Il comprend enfin un important volet sur les compétences nécessaires à l'exécution du contrat de filière.

Ce contrat a été signé par :

- Mesdames Barbara POMPILI ministre de la Transition Énergétique et Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée à l'Industrie,
- Claire WAYSAND, Présidente du Comité de filière et DG adjointe d'Engie et Sylvie JEHANNO, Vice-Présidente du Comité et PDG de Dalkia
- Plusieurs organisations syndicales, dont FO.

La signature de la Confédération FO découle des propositions des fédérations FO :

- Énergie et Mines,
- Métallurgie,
- Bâtiment.



En ce qui concerne FO Énergie et Mines, c'est le second contrat de filière dans lequel nous sommes impliqués puisque nous avons soutenu la signature du contrat de filière dans le nucléaire, il y a quelques mois.

Cela témoigne de notre volonté et plus largement de notre Confédération de soutenir les projets innovants dans l'énergie, qu'ils concernent l'électricité ou le gaz.